



**Union Régionale Fédérale Languedoc-Roussillon
des syndicats CGT du Spectacle, de la Culture et de la Création**
SAMONM - SAMUN - SFA - SFR - SHAM - SNAP - SNEC - SNRT / France3LR - SNTR - SYNPTAC - USPAOC



La culture de service public ? une ambition d'Etat ?

Nous, salariés du spectacle vivant, de l'audio visuel, du cinéma et de l'action culturelle : artistes interprètes, cinéastes, plasticiens, auteurs, compositeurs, techniciens, administratifs, enseignants, chercheurs, archéologues ...

Constatons :

- la remise en cause pernicieuse de ce qui a fait la politique culturelle de la France depuis la création de notre Ministère de la Culture par André Malraux,
- la dérive à considérer la culture comme une affaire d'ordre privé,
- le populisme affiché par le gouvernement en matière de culture,
- les gels et les réductions budgétaires, démentant les propos rassurants de Mme la Ministre Albanel.

La diversité culturelle de notre pays fait notre richesse.

Nous n'acceptons pas que la création artistique, l'emploi culturel, les droits sociaux des artistes et des techniciens soient remis en cause par une politique de rentabilisation et de moins-disant culturel.

Nous affirmons que :

- le secteur culturel n'est pas une marchandise, au même titre que la santé, l'éducation, l'environnement,
- la culture est l'affaire de tous et ne saurait se limiter à une élite et être l'affaire des marchands,
- le service public de la culture ne peut s'aligner sur le modèle du CAC 40 et se réduire à la simple équation de l'offre et de la demande
- Il ne peut y avoir de culture sans droits sociaux

Imposer à la création des critères de rentabilité et de réponses aux attentes du public tourne le dos à l'idée même de création, à notre bataille et notre engagement pour une véritable démocratie culturelle et l'émancipation du citoyen.

C'est au Ministère de la Culture qu'il revient de donner un sens à la part « non rentable » de l'activité humaine, celle de l'art et de la culture.

C'est au Ministère de la Culture qu'il appartient de faire vivre l'article 13 de notre constitution, « La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ».

C'est à l'Etat qu'il revient d'assurer les moyens nécessaires pour une politique culturelle dégagée des lois du marché.

Une politique culturelle démocratique, de terrain, éducative et partagée, au service de tous.

La Fédération Cgt du Spectacle et Sud Culture SOLIDAIRES Languedoc-Roussillon dénoncent les manipulations constantes du langage et des citoyens par ce gouvernement qui entend aller toujours plus loin dans la déconstruction des politiques publiques, notamment en matière de culture.

Nous salariés de la culture n'acceptons pas l'anéantissement annoncé de nos outils de travail.